

Mazerolles



Bulletin Municipal
Mars 1998



Pour la 2^{ème} année lors de la présentation des vœux,
M. Roland COMBEAUD Maire,
et ses Conseillers Municipaux,
avaient convié la population à cette cérémonie.

Nombreux ont répondu à cet appel.
Après présentations, discours et remises de médailles,
ce fut le partage de la brioche et le verre de l'amitié.





Le Mot du Maire...

Trois événements importants, intéressant notre commune, ont marqué les dernières semaines de l'année 1997.

☞ L'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 1997 autorisant la création de la communauté de communes du Juraçois.

☞ La divergence de la 1^{re} tranche de la centrale de Civaux.

☞ Le commencement de la construction du premier pavillon sur notre nouveau lotissement de la Croix Saint Claud.

Renaissant de ces cendres, la CCL réunissant les communes du canton, sauf Civaux... doit contribuer au développement de notre Sud-Vienne, dans les domaines de sa compétence :

- *aménagement de l'espace,
- *actions de développement économique,
- *protection et mise en valeur de l'environnement,

*construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'enseignement d'intérêt communautaire.

La centrale, si contestée par certains, et tant attendue par d'autres, doit, par les redevances financières escomptées, alimenter le budget communal et nous permettre de faire face à notre endettement.

Le lotissement de la Croix Saint Claud, témoignage de notre volonté de figurer parmi les communes actives et accueillantes, offre par la qualité de son site, la modicité de son coût (38F le m² TTC), un terrain constructible de premier choix.

Souhaitons pour l'année 98, la réussite de ces réalisations, qu'elles engendrent pour nous tous le bien-vivre, dans le respect de notre ruralité.

Le Maire,
R.COMBEAUD. ♦

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire - M. Roland COMBEAUD

1er Adjoint :

Mme Monique INGRAND

2ème Adjoint :

M. Jacques VERGIER

3ème Adjoint :

M. Gilles MAUPIN

4ème Adjoint :

M. Pierre MARTINIERE



M. Roger CLEMENT

M. Alain FORT

M. Jackie PERAULT

M. Henri-Claude BEAUBERT

M. Frédéric PINEAU

M. Bernard LOGNON

M. Michel RIBARDIERE

M. Jean-Claude BARGUE

Mme Louïsette TUCHOLSKI

M. Jean-Luc AUZANNEAU

EVOLUTION DE L'ETAT-CIVIL en 1997 :

Naissances	12
Mariages	4
Décès	10



Association Sportive de Mazerolles ...

ALLEZ MAZEROLLES ?

ALLEZ MAZEROLLES ?

ALLEZ LES VERTS ?

Après avoir perdu quelques-uns de nos bons joueurs, nous avons quand même réussi à mettre sur pied une équipe.

Nos résultats ne sont pas très bons, mais c'est l'essentiel.

L'important, c'est de se faire plaisir, de travailler toutes les fins de semaines nos maillons, pour représenter nos couleurs celles de L'AS MAZEROLLES.

Tous animés par la même passion : "LE FOOTBALL", nous essayons de maintenir un bon esprit.

Nous vous convions à nos troisièmes mi-temps qui se terminent par une cenelette aux champignons dans notre salle.

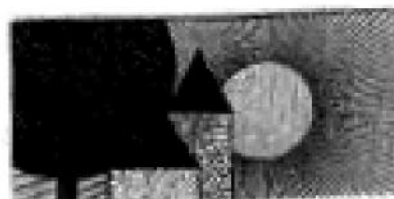
Venez nombreux nous rejoindre.

L'AS MAZEROLLES vous présente ses meilleurs vœux pour 1998.



Le Président du club,
José TOISON. ♦

Le Club des Aînés de Mazerolles ...



Notre Club, ouvert à tous les retraités ou pré-retraités ainsi qu'à leur conjoint, accueille également les habitants de notre commune désirant participer aux diverses activités de notre association.

Pour ceux qui le désirent, les réunions sont bi-mensuelles, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois (sauf juillet et août)

Les animations proposées : bricole, manille, jeux de sociétés, travaux manuels etc..., et goûters.

D'autres activités peuvent être proposées en dehors des réunions habituelles.

Nous marquons l'anniversaire de la création du Club (avril 1976) par un déjeuner suivi d'un après-midi dansant ouvert à tous. Pour 1998 : Samedi 18 Avril.

La journée "portes ouvertes et exposition vente" aura lieu le 13 septembre 1998.

Il est rappelé que la carte d'adhérent du Club donne droit à des réductions de prix chez de nombreux commerçants, organismes ou sociétés affiliés au réseau "Eco-carte".

Le Club des Aînés de Mazerolles vous offre ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Président,
Georges BAILLY. ♦



Atelier de travail manuel





L'Association des Jeunes ...

EN PERTE DE VITESSE

Depuis deux ans, l'association des jeunes ne connaît plus le dynamisme qui l'animaient à ses débuts. Après avoir connu un effectif d'une cinquantaine d'adolescents, on les compte maintenant sur les doigts de la main. Trop jeunes, ils n'ont pas les mêmes motivations, trop "vieux", ils sont pris par le travail, inquiets du chômage, obligés parfois de s'expatrier pour parfaire leurs études.

C'est pour cette raison, manque de bras et de présence physique, que la fête à Louhressac n'a pas eu lieu cette année.

Pendant, l'association a connu un vif succès pour son dîner et sa marche annuelle.

Cette année elle fêtera ses vingt ans à son traditionnel repas dansant, le sept février, avec orchestre pour finir en beauté.

La randonnée pédestre aura lieu comme prévu le premier dimanche de mai. Un projet est en cours de réalisation pour baliser le tracé et faire la jonction avec Goues et Lussac, ce qui permettra aux adeptes de la marche d'avoir un circuit plus long et de faire étape dans différents gîtes du circuit touristique de la vallée de la Vienne.

A tous, bonheur et santé pour 1998.

Monique INGRAND. ♦



C'était la 19^{ème}.

A l'origine l'association des jeunes créait un circuit de randonnée et depuis 1978 chaque premier dimanche de mai, une cinquantaine de marcheurs se retrouvent pour faire le tour de la commune par tous les temps.

Il n'y a plus qu'une boucle 13 Km, les jambes vieillissent mais un repas chaud et arrial réunit toujours une soixantaine de personnes, quand on n'est pas plus.





**TRACÉ DU PARCOURS DE RANDONNÉE QUI PEUT ÊTRE EMPRUNTÉ PAR TOUT UN CHACUN,
À PIED, EN VTT, MÊME À CHEVAL.
AU DÉPART DE LA SALLE DES FÊTES, LE TRAJET PEUT SE FAIRE DANS LES DEUX SENS.**





Comité des Fêtes ...

Bilan 1997

► MAI Soirée Cabaret



Pour la 2^{ème} année, la section danse enfants animée par Marie DENET, a donné son spectacle. La clé de sol de Fernac a fait une prestation fort appréciée du public nous faisant découvrir de jeunes talents.

► JUILLET



La fête nationale du 14 juillet eut lieu cette année exceptionnellement le 6 juillet.

Structure gonflable, tir à la carabine, jeux traditionnels, loterie ont connu leur habituel succès.

Une innovation, un repas champêtre permettait au public d'attendre le bal et le feu d'artifice.

Les spectateurs et danseurs étaient nombreux et ont fort apprécié cette soirée.

Pour 1998 nous prévoyons cette fête à nouveau un samedi en l'occurrence le 11 juillet.

► AOUT



Le voyage du 31 août nous a conduit à Donzé la Fontaine en passant par les caves de Cravant.

► NOVEMBRE Théâtre

"Adieu Mon Trésor" interprété par le théâtre Picave Poitevin reçut de chaleureux applaudissements.



► DECEMBRE Concours de belote

Le concours cette année était individuel, 96 participants ont tapé le carreau.

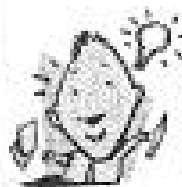
Cochon, volailles, chocolats, bouteilles furent les récompenses attendues par les joueurs.



► GOUTER DE NOËL



► ECHOS



Le Comité des Fêtes a investi dans la fabrication de viele poches et d'assiettes en porcelaine à l'effigie du campanile de Mazerolles. Vous pouvez vous les procurer à la mairie pour la somme de 80F.





Voyage en Pays de Loire ...





La vigne, ça mène à tout ...

Ce doit être ce slogan qui nous conduit ce 31 août du côté de Chinon. Nous effectuons le voyage sous la graille, mais la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin.

Neuf heures, arrivée à Cravant. Le car prend une petite route qui tournebote parmi les vignes. Où allons-nous ? Là en pleine campagne, nous sommes accueillis par le maître des lieux : Mr Angellaume, qui avec bonhomie et humour, nous convie à visiter l'aménagement de ce qui fut une ferme et qui n'a pas fini de nous surprendre. Dans une grange fort accueillante, d'un style rarissime, nous avons loisir d'admirer des pièces de valeur et d'un autre temps, en particulier un linonaire flamant neuf, fait sur mesure, pour le propriétaire, et qui a fixé dans son âme des airs de notre jeunesse, un piano mécanique du siècle dernier (1829), une collection d'outils anciens, un bar, des jeux et même un confessionnal !

Une pièce est mise à notre disposition pour un casse-croûte fort copieux, offert par notre comité des fêtes. Notre maître, en connaisseur, se charge des dégustations. Vite l'ambiance se réchauffe. On rit, on discute, on passe les commandes.

Puis c'est la visite de la cave, sise à "la Croix de bois", à flancs de coteaux. Créusée dans le tuffeau, en partie par le propriétaire, elle présente des fûts de chêne où vieillit le Cravant, à 11° été comme hiver. Le Caveau, réservé à la dégustation, arbore des slogans rabelaisiens.



Après embarquement des commandes, nous empruntons la vallée de la Vienne, puis celle de la Loire pour le déjeuner au restaurant "Le Délice" à FONTEVRAULT où effectivement tout est délicieux.

Nous poursuivons notre route en longeant la Loire et ses coteaux aux maisons troglodytes, le château de MONTSOREAU, de SAUMUR en direction de Doué la Fontaine.



Sous la conduite d'un jeune guide, mais néanmoins compétent, nous visitons le zoo, original, puisque situé entièrement dans d'anciennes carrières de pierre coquillière. Une collection d'animaux dont les cousins sauvages sont menacés dans la nature, vit ici dans le cadre de pro-

grammes d'élevage internationaux, conçus pour assurer leur survie. Véritable oasis tropicale en Arjoux, ce parc nous séduit par la multitude d'animaux en semi-liberté : les merveilleux perroquets multicolores, les impressionnants tigres bariolés, les singes étonnants, bref cinq cents animaux de tous les continents.

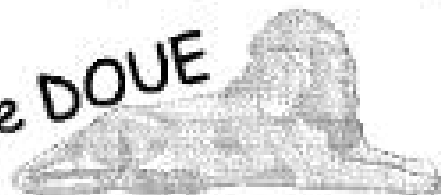
La visite est peut-être un peu fatigante pour certains des voyageurs, heureux de trouver le repos sur les sièges du car.

Nous ferons pourtant une halte casse-croûte au pays du Président Monory avant de rejoindre le parking de la mairie à l'heure convenue.

Souvenez-vous partant pour le prochain voyage du comité en 98 ?

Vos remarques et suggestions nous permettront de vous satisfaire. ■

Zoo de DOUE



LE PETIT PANDA OU PANDA ROUX (*Ailuropus fulgens*) ASIE

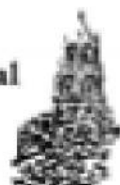
Le petit panda, à la taille d'un gros chat, vit dans les forêts de montagne et les fourrés de bambous, entre 1800 et 3500 mètres d'altitude sur les versants sud-est de l'Himalaya.

Couvert d'un pelage touffu, long et serré, d'une belle couleur fauve, avec sa queue bien fournie et annelée comme un renard, le petit panda a longtemps déconcerté les scientifiques.



Comment un carnivore qui en a toutes les caractéristiques peut-il survivre en se nourrissant de bambous ?

L'énigme est totale et les zoos qui le conservent financent un programme de recherche pour connaître aussi son statut dans la nature. Avant la fin de ce siècle des petits pandas nés dans les zoos seront relâchés au Népal dans des réserves où leur survie sera assurée.



A méditer ...

Le vin te gêne dans ton travail
Laisse ton travail.



Le vin, c'est la France
Et l'eau c'est la sous-France



Un repas sans Chinon
C'est une journée sans soleil.

Le Chinon fait du bien aux femmes,
quand les hommes l'ont bu. ■



Ne vous laissez plus prendre
par la contenance

des bouteilles :



Nabuchodonosor ..	15 l
Balthazar	12 l
Salomonazar	9 l
Mathusalem	6 l
Jéroboam	3 l
Magnum	1,5 l

Ecole Publique ...

L'effectif de l'école est de 50
élèves :

CE - CM : 25

Maternelle - CP : 25

Dans le cadre du plan
Internet Départemental, l'école est
équipée d'un site informatique com-
prenant un modem et un abon-
nement au réseau.

DEUX MANIFESTATIONS
SERONT ORGANISÉES
AU COURS DE L'ANNÉE :

☛ Joto : 22 mars,

☛ Feu de Saint Jean : 27 juin.

La classe de neige au Mont
Dore aura lieu du 9 au 18 mars. ■





A.P.E.P. ...

A l'occasion de la rentrée en septembre 1997, l'association des parents d'élèves de Mazerolles a élu un nouveau bureau dont les membres sont les suivants :

Présidente	Christiane BRUGIER 28, route de Bourges
Vice-Président	Philippe BROSSIER 36, rue la Carnot
Trésorière	Danièle GABALE 39, rue la Carnot
Trésorière-Adjointe	Florence DUPOUR 4, place du châtaigner
Secrétaire	Laurence POUQUEN 2, impasse des écoles
Secrétaire-Adjointe	Sylvie VERGER 1, place du châtaigner



De gauche à droite :
Mmes GABALE, POUQUEN, VERGER, BRUGIER, DUPOUR,
M. BROSSIER.

Comme nos prédécesseurs, notre tâche sera d'organiser des manifestations afin d'apporter un soutien financier à l'école mais aussi de permettre aux familles de se rencontrer.

Déjà, le loto a eu lieu le 29 novembre 1997 et a remporté un vif succès.

LE PÈRE NOËL ET LES ENFANTS

En ce dernier jour scolaire de l'année, les enfants de l'école publique, leurs enseignants, le Maire et son adjointe, s'étaient réunis pour le repas de Noël.

En connaissance, ils dégustèrent l'excellent menu préparé par

Monique et Christine, les talentueuses cantinières. En fin de repas, les papas et mamans venus se joindre à leurs enfants, partagèrent dessert et friandises tandis que le père Noël distribuait les cadeaux, le tout généreusement offert par l'association des parents d'élèves.

Puis la main dans la main, les élèves regagnèrent leurs classes, pour les dernières heures scolaires de l'an 97...

Nous espérons donc la participation de tous et vous convions dès à présent à notre dîner dansant le samedi 14 février et à la kermesse qui se déroulera le samedi 27 juin 1998.

A bientôt

Le bureau de l'A.P.E.P. ■





A.C.C.A. Mazerolles ...



Président Michel GUILLON
tél 05.49.48.37.54

Vice-Président Elie AUZANNEAU

Secrétaire Thierry CLEMENT

Trésorier Bruno RENOUX

Membres Kléber CLEMENT

Thierry CERCLAT

Jacky MAUPIN

Franck TUCHOLSKI

Franck LHUGUENOT

Laurent GUYOT

Olivier RENOUX

Michel RIBARDIERE.



PLANNING POUR 1998

Repas des chasseurs à Queaux
dimanche 1^{er} mars 1998

Conseil
samedi 21 mars 1998 à 20 h,
bilan saison 97-98

Dîner dansant salle des fêtes,
samedi 11 avril 1998

Conseil
samedi 25 avril 1998 à 20 h,
préparation assemblée et ball trap de mai 1998

Ball trap
samedi 2 mai et dimanche 3 mai 1998

Assemblée générale
dimanche 10 mai 1998 à 9 h 30

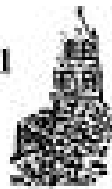
Conseil
dimanche 31 mai 1998 à 10 h
Nomination du bureau
Le point du ball trap de juin.

Ball trap
samedi 20 juin et dimanche 21 juin 1998

Conseil
dimanche 23 août 1998 à 10h,
plan gibier 98-99.

Le président de l'A.C.C.A.,
Michel GUILLON. ■





La Maison de Loubressac ...

En 1997, la Maison de Loubressac a poursuivi ses objectifs de valorisation du patrimoine et d'animation de la vie locale.

En effet, notre jeune association a continué d'enrichir sa collection d'outils anciens avec notamment l'acquisition d'un alambic (actuellement en cours de restauration) et le regroupement d'objets sur le thème de la pêche et de la chasse.

De plus tout au long de l'été les promeneurs ont pu découvrir à travers Loubressac les charrettes restaurées par l'association. Nous remercions à ce propos tous les propriétaires qui ont bien voulu donner une place de choix à ces atelages. Cette exposition sera renouvelée du 1^{er} juillet au 31 août 1998, permettant aux flâneurs et aux curieux de découvrir ou de redécouvrir ce "parcours des charrettes".

Par ailleurs suite au méchoui organisé par les habitants de Loubressac le 15 août dernier, de nombreux participants à cette journée réussie ont souhaité adhérer à La maison de Loubressac afin de réaliser d'autres actions dans le même esprit de convivialité. C'est ainsi que notre association organisera le 15 août 1998 "l'Assemblée de Loubressac" sur le thème du cheval et que nous envisageons de mettre en place des ateliers d'été initiation à l'aquarelle et à la sculpture sur pierre.

Pour obtenir des renseignements sur nos activités ou bien pour nous rejoindre vous pouvez contacter les membres du nouveau bureau qui a été élu en septembre dernier suite à l'augmentation du nombre des adhérents.

Enfin n'oubliez pas de suivre dans la presse locale la suite "des contes de la chapelle"...

MEMBRE DU BUREAU :

Gilles MAUPIN Président
Frédéric PINEAU Vice-Président
Pascal CROISE Secrétaire
Cosmine PORCHERON ... Secrétaire-Adjointe
Viviane PUISSESSEAU Trésorier
Karine BRUNET Trésorière-Adjointe
Membres actifs Sonia MAZUELAS

Jean-Michel LAVRIL

Kléber CLEMENT

Jean FERNANDEZ

Jérôme CROISE

Pierre PAILLON ■



A.P.E.R. (Association pour la Promotion de l'Emploi en milieu Rural) ...

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DE MAZEROLLES.

Le groupement a été créé en mai 1997. Il est régi par la loi 1901 des associations. Il a permis de créer un emploi à plein temps en réunissant trois exploitations différentes.

Le salarié agricole a un emploi du temps défini par les membres du groupement pour la répartition de ses heures de travail. Toutefois, il peut changer d'exploitation du jour au lendemain si un membre du groupement a un embaî, il sera prioritaire sur le salarié pour se faire remplacer par celui-ci.

Le fonctionnement est assez souple et demande au salarié une large compétence devant la diversité des productions des trois membres du groupement.

Présidente Mme AUZANNEAU Christine
Vice-Président M. PIFFETEAU Michel ■





Souvenir...

Malheureusement certains nous ont quittés depuis longtemps
Mais en reconnaissez-vous ?





**Nos anciens
honorés lors
du repas annuel
offert par
la commune ...**



Chers petits enfants

Vous venez petits enfants
Nous sourirez dans le temps
Passez vos jours ronds et vos rires
Nous aider à bien vieillir.

Souriez-vous, petits enfants,
Bien profiter de nos câlins
En jouant et grandissant
Sans souci de lendemain ?

Souriez-vous petits enfants
Bien étudier pour votre avenir
Même si tout ça est embêtant
Gardez toujours votre sourire.

Souriez-vous petits enfants
Pensez la vie, au long des jours
Travailler honnêtement,
Gagner le pain de chaque jour ?

Souriez-vous petits enfants
Quand vous rencontrerez l'être aimé,
Vous aimer tout simplement
Tant par l'esprit que par le cœur ?

Souriez-vous petits enfants
Bien plus tard dans le temps
Vous retourner doucement
Et dire merci à vos parents,

L.T.

Le
Coin
poésie





Visite au Sénat ...

Depuis vingt neuf ans les maires du département de la Vienne sont les hôtes du palais du Luxembourg et siègent quelques instants dans l'hémicycle du Sénat. Cette année, Monique INGRAND, première adjointe et Marie-Thérèse MAUPIN, secrétaire de mairie, déléguées par Monsieur le Maire étaient parmi les 280 invités du Président René MONORY et Jean-Pierre RAFFARIN dans les salons dorés de la Présidence.

Visite de l'exposition du Parlement à Versailles, un petit coup d'œil à Montmartre, et le soir réception dîner dans l'immense salle à manger du Palais du Luxembourg, furent un enchantement. ■



La Conduite accompagnée ...

"Les jeunes sont un élément important de la vie de la commune, ils constituent l'atout principal pour l'avenir du pays.

Malheureusement, trop d'accidents de la circulation les touchent directement (1/4 des tués sur la route se situent dans la tranche d'âge des 14 - 25 ans). Notre devoir est de les prémunir contre les dangers de la route.

Il existe une formule pour diminuer les risques.

Dès 16 ans, l'apprentissage anticipé de la conduite (A.A.C.) apporte aux jeunes une bonne expérience de la route et leur donne une plus grande maîtrise du véhicule, contribuant, ainsi, à diminuer par quatre ou cinq le risque d'être impliqué dans un accident de la circulation. La commune est prête à vous aider et vous conseiller en offrant une chance supplémentaire

à nos enfants de sauvegarder leur existence face aux risques de la conduite automobile sur la voie publique.

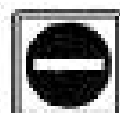
Pour plus de renseignements, venez retirer à la mairie

la fiche descriptive expliquant les modalités de l'A.A.C. Il vous est également possible de vous adresser directement à une auto-école proche de votre domicile".

Le Maire.



L'APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE



APPRENDRE À CONDUIRE À 16 ANS : C'EST POSSIBLE

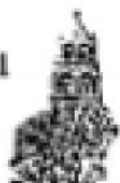
Formation ouverte à toute personne âgée d'au moins 16 ans, l'apprentissage anticipé de la conduite comporte deux périodes :

☛ Une période de formation initiale dans une auto-école agréée pour l'A.A.C. :

Le contrat de formation passé en-

tre l'auto-école, l'élève, le ou les accompagnateurs, avec l'accord de la société d'assurance implique :

- une évaluation préalable pour déterminer les besoins de formation,
- une formation initiale d'une durée minimum de 20 heures,
- le succès à l'épreuve "code" de



l'examen du permis de conduire.

☞ Une période de conduite accompagnée en milieu familial ou amical :

- L'accompagnateur doit être âgé d'au moins 28 ans et titulaire du permis B depuis au moins 3 ans, et ne pas avoir fait l'objet de condamnation au titre de la délinquance routière.

- Pendant cette période d'une durée minimale d'un an l'élève doit effectuer au moins 3 000 kilomètres et participer à deux rendez-vous pédagogiques à l'auto-école.

- Les véhicules utilisés pour la conduite accompagnée doivent être équipés de deux rétroviseurs latéraux.

- Au cours de la phase de conduite accompagnée, les jeunes conducteurs sont soumis aux mêmes limitations de vitesse que ceux astreints à l'affichage de la lettre A. Leur véhicule doit porter à l'arrière la macaron "Conduite accompagnée".

- Les rendez-vous pédagogiques regroupent l'élève, un accompagnateur et le moniteur d'auto-école.

Le premier a lieu lorsque l'élève a parcouru un minimum de 1.000 kilomètres.

Il comporte :

- une phase de conduite permettant au moniteur d'évaluer les progrès accomplis par l'élève depuis la fin de la formation initiale ou de signaler, si nécessaire, les mauvaises habitudes acquises,

- une phase théorique durant laquelle sont évoqués les grands thèmes de la sécurité routière (vitesse, alcool, fatigue, etc...)

Le deuxième rendez-vous pédagogique se situe lorsque l'élève a parcouru au moins 3.000 kilomètres et dans les deux mois précédant le passage du permis, il se déroule selon les mêmes modalités que le premier. Un troisième rendez-vous n'est pas exigé s'il s'avère nécessaire.

☞ Le permis de conduire :

L'élève peut s'y présenter dès lors qu'il a achevé la phase de conduite accompagnée s'il a 18 ans révolus.

A noter : le taux de succès à la première présentation est de l'ordre de 85 % pour les candidats ayant suivi la conduite accompagnée et d'environ 60 % pour ceux qui ont fait une formation traditionnelle.

Les statistiques révèlent que les conducteurs novices (moins de deux ans de permis) sont quatre à cinq fois moins souvent impliqués dans des accidents s'ils ont suivi la formation de conduite accompagnée.

**L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ
COÛTE FINALEMENT MOINS CHER**

L'apprentissage anticipé de la conduite n'est pas plus cher que la méthode classique (3.500 F à 5.000 F).

Avec la méthode "conduite accompagnée", c'est pratiquement quatre chances sur cinq de réussir le permis de conduire du premier coup.

Grâce à ce taux de réussite dès la première fois, c'est l'économie des frais de renouvellement (timbre fiscal et frais de dossier) et des leçons supplémentaires.

Et surtout, la conduite accompagnée permet de réaliser des économies importantes sur l'assurance dès l'obtention du permis de conduire.

- en première année, la surprime réglementaire de 100 % est soit divisée par deux, soit totalement supprimée.

- en deuxième année, cette surprime disparaît si le jeune n'a pas été responsable d'un accident. ■





L'Eglise mise en valeur ...

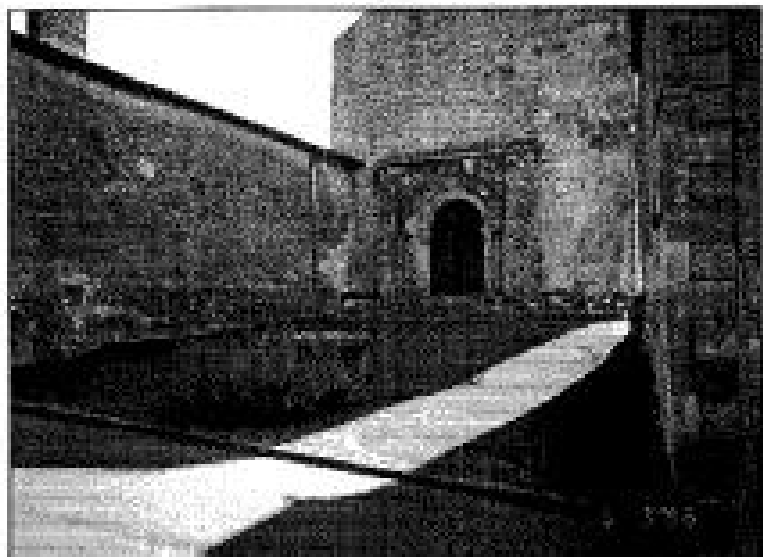
La restauration du parvis de l'église Saint-Romain vient de s'achever, mettant un terme à la première phase d'un programme d'aménagements du centre bourg prévu en trois opérations : réalisation d'un parvis, enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, réaménagement de la place du Monument.

Le projet décidé par le conseil municipal a été conçu par l'agence technique départementale et sou-

mis à l'architecte des Bâtiments de France et réalisé pour la partie pavage par l'entreprise Hebras de Lussac. Le coût de ces aménagements s'élève à 860.969 F et la part communale est de 374.321 F.

Cet aménagement qui vise à rendre plus agréable et attrayant le centre bourg, constituera également la mise en valeur de l'église romane du XII^{ème} siècle et de son curieux et élégant campanile, classé monument historique. ■

Avant



Le parvis de l'église Saint-Romain avant restauration

Après



Le parvis de l'église Saint-Romain restauré



La salle polyvalente ...



Les personnalités pendant les discours et la remise des diplômes.

La salle polyvalente connaît un vif succès et les locations se font souvent longtemps à l'avance.

Ici les pompiers du canton de Lassac s'étaient réunis pour leur banquet annuel.



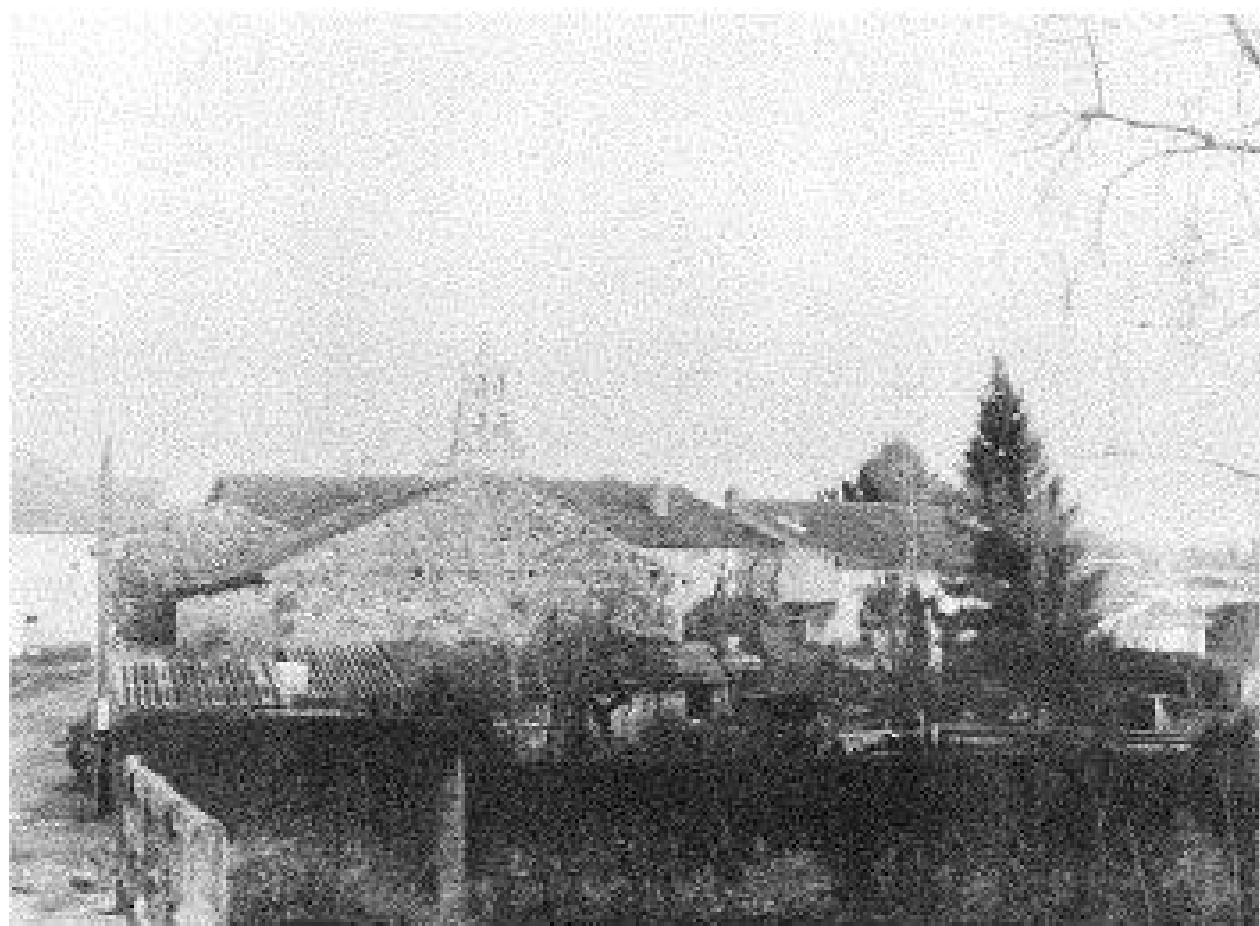
Les cuivres à table.



CALENDRIER DES FÊTES 1998

1 mars	Repas des chasseurs à Queaux	A.C.C.A.
mars	Fin des hostilités en Algérie	Anciens Combattants
22 mars	Loto	Ecole publique
11 avril	Dîner dansant	A.C.C.A.
18 avril	Déjeuner	Club des Aînés
2-3 mai	Ball-Trap	A.C.C.A.
3 mai	Randonnée pédestre	Association des Jeunes
8 mai	Fin des hostilités 39 - 45	Anciens Combattants
16 mai	Concours de belote	Comité des fêtes
20 - 21 juin	Ball-trap	A.C.C.A.
27 juin	Fête de St Jean	Ecole publique
11 juillet	Fête Nationale	Comité des fêtes
Juillet/Août	Exposition Maison de Loubressac	
15 août	Fête hippique, repas champêtre Maison de Loubressac	
29 août	Voyage	Comité des fêtes
13 septembre	Expo-Vente	Club des Aînés
24 octobre	Repas des Anciens	Commune
7 novembre	Théâtre	Comité des fêtes
11 novembre	Monument aux Morts	Anciens Combattants
28 novembre	Loto	Parents d'élèves
5 décembre	Concours de belote	Comité des fêtes
12 décembre	Gûter de Noël	Comité des fêtes





Pourquoi teurjhou
di lun ehrehâ le vrê bonheur
Chi ne peut être qu'à l'ombre
De chou vîvut ellochâ
Chi nous vit nêtre.



Bulletin Municipal
Mairie de Mazerolles
☎ 49.48.41.92
☎ 49.48.49.85